



Afin de revitaliser la Pointe-du-Moulin (le Silo 5 et les terrains en bordure de la rue Mill), un secteur sous-utilisé depuis maintenant 25 ans, la Société immobilière du Canada (SIC) lance une demande de propositions ayant pour objectif de sélectionner un projet porteur et emblématique qui saura redonner toutes ses lettres de noblesse à ce site de 750 000 pi² (69 777 m²), tout en gardant les valeurs patrimoniales de celui-ci.

LES PROPOSITIONS SERONT NOTAMMENT ÉVALUÉES SUR :

- Qualité et viabilité du développement
- Préservation des structures patrimoniales
- Amélioration de l'accessibilité du site et du secteur riverain pour le public
- Connectivité aux quartiers et services environnants

LES CRITÈRES:

- Profil du proposant (équipe, connaissance des enjeux)
- Expérience du proposant (expériences et réalisations antérieures)
- Description du projet proposé (qualité, respect des exigences de la demande de proposition)
- Proposition financière (solidité du proposant et viabilité financière de la proposition)

Durée du processus d'évaluation :
Environ sept mois.

Le consortium retenu devra inclure une équipe d'architectes membre en règle de l'Ordre des architectes du Québec.



Silo 5: vue du fleuve – proposition
Image: Daoust Lestage inc



CONSERVER LA VALEUR PATRIMONIALE DU SILO 5

Désigné «édifice fédéral reconnu du patrimoine» par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP), le Silo 5, qui domine le Vieux-Port de Montréal et le canal de Lachine, est un majestueux témoin du rôle majeur qu'a joué le Port de Montréal dans le transbordement des céréales.

Afin de conserver sa valeur patrimoniale industrielle, le projet choisi devra obligatoirement réhabiliter le Silo 5.

COMITÉ D'ÉVALUATION

Un comité d'évaluation composé notamment d'experts québécois en urbanisme, en protection du patrimoine et des représentants du milieu évalueront les propositions soumises. Notons que la majorité d'entre eux ont développé une connaissance pointue du dossier alors qu'ils faisaient partie du comité avisé du plan directeur.

Voici les membres du comité:

Pierre Bellerose, vice-président, relations publiques à Tourisme Montréal

Dinu Bumbaru, directeur des politiques à Héritage Montréal

Robert Howald, premier vice-président, Société immobilière du Canada et Vieux-Port de Montréal

Mario Lafrance, directeur général de la Société de développement commercial du Vieux-Montréal

Marie Lavigne, membre fondatrice du partenariat du Quartier des spectacles

Marie Lessard, professeure émérite, École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal

Pierre-Marc Mongeau, vice-président, Vieux-Port de Montréal et Société immobilière du Canada (Québec)

Sylvie Vachon, présidente et directrice-générale du Port de Montréal

PROCHAINES ÉTAPES

- Sélection du projet
- Processus de consultations publiques municipales
- Changement de zonage si requis et approbation de la Ville de Montréal
- Plan et devis techniques
- Début des travaux

